

RENCONTRE INEDITE...

En début de semaine dernière, la CGT a été informé de la visite à Noisiel, de M. Paul BULCKE, le nouveau patron de NESTLE. Lors de sa réunion de bureau du 22 avril, le bureau syndical de la CGT décidait d'écrire à la direction générale de NESTLE-France pour demander à être reçu le 25 « ...afin de faire la connaissance de M. BULCKE, et pour échanger avec lui sur la situation économique et sociale du marché français ». La rencontre a eu lieu le vendredi 25, de 17 heures 30 à 18 heures.

M. BULCKE était accompagné par MM CANTARELL, MINVIELLE, et CARLI.

Notre délégation avait préparé une intervention en 7 points, dont le contenu était le suivant :

1 L'EMPLOI INDUSTRIEL : Depuis une vingtaine d'années, le marché français vit au rythme d'importantes restructurations industrielles :

- . Quasi disparition des usines laitières.
- . Disparition des usines chocolatières.
- . Réduction de l'activité culinaire avec cession d'usine.

Pour les salariés de NESTLE, le prix à payer est considérable. NESTLE-France est passé de 6500 personnes à 3000 personnes et l'outil industriel s'est appauvri.

Simultanément, à cette récession industrielle, les salariés français ont vu leur niveau de vie se dégrader et parallèlement ont constaté que les profits de NESTLE explosaient chaque année. Leur incompréhension est grande.

Il y a lieu de réexaminer la répartition entre revenus du capital et le travail.

Quel avenir industriel demain pour la France ? fut la dernière question de la CGT sur ce point.

2 PARTS DE MARCHE : La filiale NESTLE-France perd des PM sur l'essentiel de ses marchés eux-mêmes atones, voire en récession.

Cette situation est plus que dangereuse, elle dure depuis de trop nombreuses années.

Par ailleurs, trop souvent, les marques nationales tirent la croissance. C'est paradoxal par rapport aux marques mondiales. Fort de constat, il faut :

- . Développer les ventes, plutôt que se concentrer sur les plans d'économies.
- . Développer et créer des marques locales.
- . Imposer notre leadership avec des moyens commerciaux substantiels.

3 FINANCIARISATION DE L'ECONOMIE : Les crises actuelles sont dangereuses et nécessitent de nouvelles régulations. La CGT a rappelé que la somme de tous les PIB de tous les pays s'élevait à 32 millions de milliards de dollars, (c'est la somme des richesses créées), alors que l'industrie de la finance représentait 700 millions de milliards de dollars, sans apporter aucune richesse !

La finance pèse de tout son poids et de toutes les contraintes et appauvrissement du monde entier.

NESTLE joue un grand rôle dans le développement de la planète. Elle peut être une voix pour réguler l'industrie financière.

4 GLOBE : La globalisation de l'entreprise nécessite quelques correctifs afin de redonner des pouvoirs aux filiales françaises, notamment en matière de marketing.

Les directions générales ont besoin de retrouver les grands principes de décentralisation, soi disant chers à NESTLE. Les directions générales doivent retrouver un pouvoir de décision qui aujourd'hui n'existe plus dans les filiales.

5 QUALITE DES PRODUITS : Avoir introduit le 60/40 a montré que NESTLE n'était plus sûre de la qualité gustative de ses produits alors qu'il y a quelques années, la question ne se posait même pas. Ce test du 60/40 ne traduit qu'un positionnement vis à vis de nos concurrents. Il peut à terme nous entraîner vers une baisse générale de la qualité de nos produits. Parallèlement les prix restent au sommet.

Il faut que les tests mesurent la constance, voire l'amélioration continue dans le temps, de la qualité des produits NESTLE.

6 DYSFONCTIONNEMENT : L'entreprise NESTLE-France est aujourd'hui le symbole d'un dysfonctionnement général qui affecte de nombreux services. Demain, une nouvelle étape risque d'être franchie avec le regroupement des sièges sociaux de NW, NPP et NF.

Quels effectifs pour demain dans les sièges sociaux ? Comment bâtir un siège social réactif et non pas bureaucratique dans un tel contexte ?

7 SYNDICALISME : La CGT attend de NESTLE une meilleure écoute, pour une reconnaissance du syndicalisme au delà du minimum prévu par la loi. Elle attend aussi que cessent les discriminations.

M. BULCKE a apporté des réponses à toutes ces questions mais des réponses particulièrement courtes...à cause d'un avion à prendre ! Nous vous laissons le soin d'imaginer les réponses, en vous précisant que M. BULCKE connaît fort bien le bréviaire NESTLE.

Les questions quand à elles continueront d'être posées à tous les niveaux auxquels la CGT a accès.

Mais pour se faire mieux entendre, il n'y a pas d'autres moyens que d'adhérer et de voter pour la CGT notamment le 12 juin, date des élections professionnelles chez NESTLE-France.

Le 28 avril 2008